

Webdo Info

28 août 2003



Pour plus de détails : www.csn.qc.ca

Consultation sur les services de garde La CSN s'oppose à toute hausse de tarif

« C'est avec déception et inquiétude que nous avons étudié les différents scénarios proposés par le gouvernement pour assurer la pérennité, l'accessibilité et la qualité des services de garde au Québec. Nous n'en avons retenu aucun. En effet, rien ne justifie de demander aux parents une hausse de la tarification. » C'est en ces termes, que la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a présenté la position de la Confédération des syndicats nationaux à l'occasion des consultations privées sur le développement et le financement des services de garde au Québec. « Le PLQ n'en est pas à une contradiction près. Pourquoi cette insistance à vouloir hausser les tarifs si ce n'est pour baisser massivement les impôts, puisque dans son propre programme électoral, le PLQ s'est engagé à maintenir le tarif de 5 \$ pour les familles à revenu élevé compte tenu des 210

millions investis par le gouvernement fédéral dans le dernier budget Manley ? »

Présentant le mémoire de la CSN, M^{me} Carbonneau a tenu à rappeler au gouvernement qu'il n'y a pas de crise, ni d'explosion des coûts. « Le gouvernement du Québec s'apprête à demander aux parents de mettre la main dans leur poche alors qu'il existe actuellement une iniquité qui n'a jamais été corrigée depuis l'instauration de la politique familiale québécoise. Nos travaux avec des fiscalistes nous indiquent que c'est au bas mot 400 millions de dollars qui ont été économisés par Ottawa depuis l'instauration de la politique familiale. La CSN exige notamment que le gouvernement du Québec conclut avec le fédéral une entente administrative afin qu'il puisse exercer pleinement sa compétence à l'égard des familles sans être pénalisé.

Institut Teccart

Des efforts qui portent fruit

Les efforts fournis par le Syndicat des enseignantes et enseignants de l'Institut Teccart (CSN) et la FNEEQ pour relancer l'école d'électronique de la rue Hochelaga, à Montréal, et préserver les emplois, ont finalement porté fruit.

Dès le début de septembre, soit lorsque le nouvel employeur aura déterminé les tâches de chaque professeur, les cours reprendront. Pas moins de 125 étudiantes et étudiants seront présents à la rentrée. L'école, dorénavant connue sous le nom de Institut Teccart 2003, a été acquise par le groupe Bergeron, qui est également propriétaire de l'académie et du collège Marie-Laurier, sur la Rive-Sud de Montréal.

Le syndicat a réussi à protéger l'ensemble des conditions de travail qui prévalaient avant la fermeture. Les quelques compromis consentis le sont pour une période de deux ans, le temps de relancer l'école. Le 7 août, les professeurs ont ratifié l'entente intervenue à l'unanimité.

Visite du Brésil

Le mercredi 20 août, la CSN recevait ces deux représentantes du Secrétariat national des femmes de la Central Unica dos Trabalhadores (CUT) du Brésil. Maria Ednalva Bezerra de Lima et Maria Rita Batista

de Souza ont participé à une soirée publique portant sur la nouvelle conjoncture pour les femmes au Brésil depuis l'élection du syndicaliste Lula da Silva. Philippe Mougeot, au centre, leur a servi d'interprète.



Radio-Nord : marche de solidarité

Cent cinquante personnes ont participé à une marche de solidarité dans les rues de Rouyn-Noranda pour appuyer les grévistes de Radio-Nord. La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, et le secrétaire de la Fédération nationale des communications (FNC), Pierre Roger, ont pris part à l'événement. « Nous en avons profité pour



À la demande du syndicat, cent cinquante personnes participaient le samedi 23 août à une marche de solidarité dans les rues de Rouyn-Noranda.

rappeler les enjeux du conflit qui sont la protection des emplois et le maintien de l'information régionale en Abitibi-Témiscamingue. Les députés et les leaders économiques doivent comprendre qu'il s'agit d'un enjeu régional important », a souligné André Anglehart, président du syndicat. La convention collective est échue depuis septembre 2001 et le conflit a débuté en octobre 2002. Ce do-

maine de travail est de juridiction fédérale, ce qui signifie que l'entreprise a quotidiennement recours à des briseurs de grève. Le syndicat a déposé une plainte de pratique déloyale qui sera entendue au cours du mois de septembre. Un nouveau médiateur a aussi été nommé. Les premières séances de médiation ont eu lieu les 18 et 19 août et d'autres rencontres sont prévues pour les 2, 3 et 4 septembre.

Labatt : les négociations piétinent

Alors que la brasserie Labatt continue d'approvisionner ses clients de la grande région de Montréal en utilisant de la bière produite en Ontario, les négociations ont repris en présence du médiateur du ministère du Travail, depuis le milieu du mois d'août. « Ça n'avance pas très vite mais au moins nous continuons à nous parler », explique Robert Daneau, président du syndicat de quelque 950 membres en grève depuis le 16 juin dernier.



Les grévistes de Labatt manifestant devant l'entreprise.

Brasserie Magnan

Le vendredi 22 août, un peu avant l'heure du dîner, 175 membres du syndicat se sont donné rendez-vous à la brasserie Magnan de Pointe-Saint-Charles pour prendre ensemble une bière fabriquée par les concurrents. L'activité a un peu dérangé le dîner du vendredi d'un des plus importants clients de Labatt dans la région de Montréal.

Grève à Gatineau

Les 110 membres du STT de l'hôtel Holiday Inn Plaza La Chaudière de Gatineau sont en grève générale illimitée depuis le 21 août. Les enjeux principaux du conflit sont la surcharge de travail, les affectations temporaires, le régime de retraite et les salaires. Une rencontre de négociation a eu lieu le 26 août, marquée par une nette amélioration de l'attitude patronale. Une autre rencontre est prévue pour le 4 septembre.